



**CENTRE POUR L'AVANCEMENT DES
TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES**

**Les technologies environnementales
au service de l'industrie porcine et de la population**

MÉMOIRE

présenté au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

**Consultation publique sur le développement durable
de la production porcine au Québec**

**par
Enviro-accès inc.**

**à
Sherbrooke
25 mars 2003**

PRÉSENTATION D'ENVIRO-ACCÈS

Enviro-Accès, *Centre pour l'avancement des technologies environnementales*, est un organisme à but non lucratif indépendant qui a été fondé en 1993. Ayant son siège social à Sherbrooke, l'organisme a également un bureau à Montréal et son territoire d'intervention s'étend à l'ensemble du Québec. La mission de l'organisme est de favoriser l'émergence et d'assurer un soutien aux entreprises et aux projets innovateurs pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et au développement durable à l'échelle locale, nationale et internationale. De par ses actions, Enviro-Accès a permis le développement et la commercialisation de nombreuses technologies environnementales. L'équipe d'Enviro-Accès est composée de 10 employés dont huit professionnels du secteur de l'environnement. Leur expertise technique et une bonne compréhension des enjeux commerciaux permettent de bien répondre aux besoins de la clientèle des développeurs de solutions environnementales.

À chaque année, Enviro-Accès intervient dans une quarantaine de projets dont certains dans le secteur de l'agroenvironnement. Parmi les projets réalisés lors de l'année 2001-2002, Enviro-Accès compte la préparation d'une étude de faisabilité et d'un plan d'affaires visant la création d'un centre de développement et de démonstration de technologies de traitement des sols contaminés, la concertation de plusieurs partenaires pour le développement d'une solution technologique durable de restauration de sites miniers acides, l'appui aux premières étapes de démarrage d'entreprises issues de la recherche universitaire visant notamment le dépistage moléculaire de composés toxiques dans l'eau et la mesure et le contrôle des odeurs par olfactométrie, ainsi que le soutien à la démonstration de deux procédés de traitement des lisiers de porcs. Différentes activités de promotion des expertises et des technologies environnementales sont également réalisées tant au niveau local qu'au niveau du développement international par la réalisation d'études de marchés et l'organisation d'activités de maillage d'entreprises.

CONTEXTE

La croissance de la production porcine durant les dernières années a attiré l'attention de tous. En effet, l'industrie génère d'importantes retombées économiques d'environ 3,7 milliards de dollars (FPPQ, 2001). Malheureusement, toute production intensive est susceptible d'engendrer de multiples problèmes environnementaux. Lors de cette commission plusieurs de ces derniers ont été largement soulignés, par conséquent nous ne reviendrons pas sur ces sujets dans ce mémoire. Nous croyons plutôt qu'aux problèmes rencontrés, il existe différentes solutions qui permettent d'arrimer le développement de la production porcine et la préservation de l'intégrité de l'environnement. Les technologies de traitement du lisier de porc sont, en ce sens, des avenues intéressantes pour permettre à la production porcine de poursuivre sa croissance sans qu'elle cause préjudice à l'environnement. Toutefois, certaines contraintes freinent le développement et la commercialisation de ces technologies de traitement.

En 1998, le groupe de travail «Transfert technologique» a publié un inventaire des technologies potentielles au Québec. Environ 70 technologies de traitement complet et partiel de type biologique, chimique, mécanique et thermique figuraient dans ce rapport. En novembre 2001, le même groupe de travail publiait un rapport d'évaluation des technologies de traitement. Dans ce dernier, on a évalué, sous 46 critères, la performance de 15 technologies de traitement. Actuellement, 7 d'entre elles sont en validation à la ferme (MAPAQ, 2002). Dans le but de comprendre quelles sont les freins au développement des technologies pouvant résoudre les problématiques reliés à la génération de lisier par l'industrie porcine, Enviro-Accès a réalisé une enquête auprès des promoteurs de technologies. L'enquête a été réalisé entre le 17 février et le 3 mars 2003 auprès de développeurs de technologies et s'est basée principalement sur la liste des technologies présentées dans le rapport du groupe de transfert technologique de novembre 2001 ainsi que sur les technologies connues par Enviro-Accès. Des quatorze entreprises contactées, neuf ont pu répondre à l'enquête. Cette enquête a permis d'identifier plusieurs contraintes à l'avancement des technologies de traitement qui seront détaillées aux points suivant.

CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT DU LISIER / FUMIER

Contraintes financières :

Nous croyons que les ressources financières existantes, qu'elles soient du domaine public ou privé, sont difficiles d'accès. Il existe plusieurs programmes d'aide gouvernementale possibles et il semble parfois compliqué de s'y retrouver pour les petites entreprises technologiques qui n'ont pas les ressources humaines et financières pour effectuer les démarches requises. Par exemple, il est difficile de cibler les organismes et ministères qui peuvent offrir une aide financière, de savoir à quelle étape d'avancement de la technologie ils peuvent intervenir et sous quelle forme leur aide est offerte. En ce sens, les développeurs de technologies ont du mal à s'orienter dans leur recherche de sources de financement et à formuler une demande adéquate. Selon certains développeurs de technologies, l'attente d'une aide financière peut prendre parfois plusieurs mois. Plusieurs projets seraient abandonnés en raison de la difficulté de réunir le financement requis dans un délai raisonnable.

Les difficultés éprouvées par chaque développeur diffèrent selon l'étape d'avancement de leur projet. Par exemple, il a été mentionné par certains développeurs, qu'il était difficile de trouver des investisseurs pour franchir l'étape de la commercialisation. Ainsi, plusieurs ont mentionné avoir des technologies au point, qu'ils sont incapables de commercialiser à cause du manque de financement à cette étape. Il faudrait sans doute répartir le support financier gouvernemental équitablement selon l'état d'avancement de la technologie et s'assurer de couvrir les premières étapes de la commercialisation. De plus, il faudrait informer les investisseurs, les producteurs ainsi que les citoyens quant à la performance des technologies disponibles. En effet, on se rend compte qu'il existe encore un bon nombre de préjugés face aux nouvelles technologies. Ni les producteurs, ni la population sont adéquatement informés et par conséquent, sont incapables de juger de l'efficacité d'une technologie.

D'autre part, il existe un risque important, et nettement perçu de la part des investisseurs et des producteurs, de modifications des contraintes réglementaires et des objectifs environnementaux à atteindre qui pourraient être imposés par le gouvernement.

Contraintes du marché :

Les producteurs de porcs de petites et moyennes tailles n'ont pas nécessairement les moyens financiers et techniques pour acquérir et opérer les infrastructures requises pour le traitement des lisiers. Une aide technique et financière substantielle est nécessaire. Les diverses problématiques environnementales de l'industrie peuvent être adressées par diverses solutions technologiques. La production porcine québécoise est très spécialisée et les acteurs de l'industrie ne bénéficient pas toujours des connaissances nécessaires à la prise de décision quant au choix de la technologie de traitement la plus adaptée à leur situation. Par ailleurs, le moratoire imposé en juin 2002, limite le développement de l'industrie porcine de façon excessive.

Contraintes techniques :

Certains promoteurs de technologies environnementales ont de la difficulté à fournir les données techniques nécessaires à l'évaluation de leurs procédés par le groupe de Transfert technologique mandaté à cette fin.

Un autre problème technique majeur est relié à l'utilisation ou la valorisation des sous-produits provenant du traitement du lisier de porc. Les sous-produits peuvent être sous forme gazeuse, liquide et/ou solide. Le développement durable incite à privilégier le choix de technologies dégageant un minimum de rejets à l'atmosphère et qui permettent la réutilisation des phases liquide et solide par un effort de valorisation des sous-produits engendrés par les procédés. Actuellement, la gestion de ces sous-produits demeure problématique car les coûts associés à leur disposition sont encore trop élevés par rapports aux coûts reliés à la disposition conventionnelle du lisier.

Contraintes réglementaires :

Enfin, la dernière contrainte au développement des technologies, mais non la moindre, est la nouvelle réglementation en place. Le *Règlement sur les Exploitations Agricoles (REA)* a engendré un blocage au niveau de l'applicabilité de plusieurs solutions. Le gouvernement oblige actuellement l'utilisation de technologies de traitement complet des déjections animales pour permettre l'implantation de nouveaux lieux d'élevage ou une augmentation de plus de 250 porcs en zone d'activités limitées. Par conséquent tous les traitements partiels sont désapprouvés par le règlement. Cependant, ces traitements peuvent répondre aux besoins de certains producteurs et devraient être considérés par la réglementation. De plus, en combinant plusieurs d'entre eux, il est possible d'obtenir un traitement complet. Par ailleurs, le ministère de l'environnement du Québec, dans la réglementation, n'a pas encore établi les directives techniques quant à la gestion de certaines matières résultant des systèmes de traitement des lisiers. Aucune norme de rejet (gazeux ou liquide) au milieu n'est encore établie pour ces technologies. Ces caractéristiques doivent être connues car ils détermineront le niveau de traitement requis.

Enfin le Ministère de l'environnement du Québec n'a pas indiqué sa position face à l'usage d'additifs chimiques (coagulant et flocculant), qui peuvent être essentiels dans certaines applications de traitement pour rencontrer les exigences en matière de capture et d'exportation du phosphore.

Toutes les contraintes mentionnées ci-haut, limitent les possibilités d'implanter sur le marché les technologies de traitement. Elles constituent autant de freins à une gestion efficace des surplus de lisier et perpétuent les impacts négatifs qui y sont associés.

LES SOLUTIONS À ENVISAGER

À partir des commentaires émis par les développeurs de technologies consultés et de l'expérience acquise par Enviro-Accès, nous nous permettons d'émettre certaines pistes de solutions qui pourraient être envisagées par la Commission :

- A niveau financier, il serait d'une part souhaitable de prévoir un canal privilégié et simplifié pour l'accès au financement gouvernemental disponible pour soutenir le développement des solutions permettant une meilleure gestion environnementale des lisiers. Entre 1997 et 2002, le MAPAQ a attribué une aide financière de 2.1 millions répartis entre 17 exploitations agricoles pour l'implantation de traitement à la ferme. Ce montant n'est évidemment pas suffisant. Il doit être augmenté et couvrir également les premières étapes de commercialisation, dont le soutien à l'obtention des données techniques et économiques nécessaires à l'évaluation et à la promotion des technologies. Il a été souligné que certains développeurs de technologies avaient de la difficulté à faire comprendre et valoir leurs technologies de traitement, par conséquent leur demande d'évaluation auprès du groupe de transfert a peut-être été mal jugée et mise de côté sans qu'on connaisse le réel potentiel de la technologie de traitement. En soutenant les développeurs dans le montage d'un dossier solide et convaincant pouvant être soumis à une évaluation de la part des représentants du gouvernement et de l'industrie porcine, on diminue la possibilité d'éliminer un dossier dont le potentiel technologique est élevé. Il est nécessaire de souligner ici que la diversité des contextes économiques, environnementaux et sociaux dans lesquels œuvre chaque ferme porcine, rend indispensable le développement d'une multitude de procédés technologiques pouvant s'adapter à chacun de ces contextes particuliers.
- D'autre part, il est nécessaire de soutenir financièrement les producteurs de porcs pour les inciter à investir les montants requis pour assurer une gestion adéquate de leur lisier. Ce soutien financier devra provenir à la fois de sources publiques et des partenaires financiers traditionnels (banques, caisses populaires, etc.) qui devront être sensibilisés à la nécessité d'investir dans ce domaine.

- Du côté des producteurs de porcs, il est également souhaitable d'offrir un soutien technique à l'évaluation de leurs besoins et à l'identification des solutions les plus appropriées.
- Il nous apparaît aussi important de promouvoir l'utilisation des sous-produits issus des procédés de traitement dans le but notamment de les substituer aux engrais minéraux.
- Enfin, il faut revoir le Règlement sur les Exploitations Agricoles afin de le rendre plus compatible avec l'application de solutions variées et adaptées à la situation réelle du producteur. À cet égard, nous croyons qu'il est préférable de statuer sur les normes à respecter plutôt que sur les façons de les atteindre.

Le Québec a un besoin évident de technologies de traitement des lisiers de porcs. Il faut définitivement en faciliter le développement et l'application à l'ensemble de l'industrie afin de permettre un développement soutenu de la production porcine, tout en réduisant au maximum les impacts négatifs sur l'environnement. De plus, le potentiel de valorisation des sous-produits, à la fois, liquide, solide et parfois gazeux résultant des traitements doit être reconnu.

Cependant, le marché québécois est restreint et il faut également garder à l'esprit que nos expertises en matière de technologie de traitement du lisier sont exportables. En encourageant l'innovation dans ce domaine, non seulement nous pourrions résoudre les problèmes de l'industrie porcine québécoise, mais nous pourrions également générer des retombées économiques importantes au sein des entreprises qui développeront et commercialiseront les solutions à l'échelle nationale et internationale.